

## COMMUNIQUÉ 31/2024

### Centre aquatique : un nouveau site en ligne pour réserver et payer ses activités !

Afin de moderniser le processus de réservation, d'offrir une vision 360 degrés sur nos offres au sein du Centre aquatique à Clermont l'Hérault et une meilleure autonomie à nos usagers, le Salagou Cœur d'Hérault ouvre une plateforme en ligne, accessible à partir du vendredi 6 septembre 2024.

À partir du vendredi 6 septembre, pour cette nouvelle rentrée aquatique, alors que les cours communautaires reprennent le lundi 16 septembre prochain, les usagers pourront désormais réserver et payer les entrées et/ou les cours en ligne depuis la plateforme [cac.elisath.fr](http://cac.elisath.fr)



#### Des activités communautaires en un clic

Le planning 2024/2025 des activités est en ligne sur notre site internet ([cc.clermontais.fr](http://cc.clermontais.fr) - Centre aquatique, rubrique Les activités). Les usagers désireux de **s'inscrire aux cours, prendre un abonnement ou tout simplement acheter des entrées** dans notre Centre aquatique, peuvent désormais le faire depuis le site de réservation et paiement [cac.elisath.fr](http://cac.elisath.fr)

→ *Attention : seule l'inscription à l'Initiation Aquatique se fait sur document papier, à récupérer à l'accueil du Centre aquatique ou en ligne, sur notre site internet : [Cc-clermontais.fr/centre-aquatique](http://Cc-clermontais.fr/centre-aquatique) rubrique Les activités.*

#### Des démarches administratives simplifiées

En s'inscrivant sur la nouvelle plateforme, les usagers pourront réserver et payer leurs activités en quelques clics. Des tarifs préférentiels sont appliqués aux abonnés résidents de la Communauté de communes. Ainsi, au cours de l'inscription en ligne, des documents seront susceptibles d'être demandés : il suffira alors de les **télécharger via la plateforme**. Dès réception, nos équipes du Centre Aquatique valideront les dossiers d'inscription afin que les usagers puissent poursuivre leurs démarches en ligne : réservation, paiement, annulation...

→ *À savoir : un tutoriel explicatif du fonctionnement du nouveau site de réservation et de paiement est mis en ligne sur le site internet de la Communauté de communes et disponible à l'accueil du Centre aquatique.*

#### Des permanences exceptionnelles

Alors que notre Centre aquatique est fermé jusqu'au 15 septembre pour vidange et maintenance de ses bassins, des **permanences exceptionnelles** sont toutefois mises en place pour préparer au mieux la rentrée, orienter les usagers sur le fonctionnement de la nouvelle plateforme en ligne et préparer les inscriptions à l'Initiation Aquatique. L'occasion également pour les usagers de venir récupérer et activer leurs cartes et autres bracelets d'accès.

→ *Le planning des permanences est en ligne : [www.cc-clermontais.fr/centre-aquatique](http://www.cc-clermontais.fr/centre-aquatique)*

▶ **CONTACT DU CENTRE AQUATIQUE** : avenue Villaret, Clermont l'Hérault  
04 99 91 49 39 - [centreaquatique@cc-clermontais.fr](mailto:centreaquatique@cc-clermontais.fr)



Partager notre post Facebook :  
<https://bit.ly/3XeGiqT>